



ASCM GYM 'FITNESS
5 bis rue Lyautey
57950 MONTIGNY LES METZ

DEMANDE D'ADHÉSION
A remplir le plus lisiblement possible
SAISON 2024 - 2025

Cadre réservé à
l'association

- Chèque
- Espèces
- Virement
- Cheminot
- Non cheminot

Mme. Mr. 1^{ère} inscription (1) Renouvellement (2)

NOM * : ----- PRÉNOM * : -----

Date de naissance * : ----- Téléphone * : -----

Adresse * : -----

Ville* : ----- Code postal * : -----

✉ 1 * : ----- @ -----

1) Votre adresse mail servira au secrétaire uniquement pour vous prévenir en cas d'annulation de séance de dernière minute ou en cas de manifestation non prévu au calendrier. Cet e-mail peut se retrouver dans vos courriers indésirables ou vos spams. Vérifiez régulièrement la réception de vos mails dans ces boîtes.

*Merci de préciser si vous êtes actif ou retraité * Mentions obligatoires

Uniquement pour les cheminots et les ayants droits : Pour pouvoir bénéficier du tarif cheminot, présentation

obligatoire du passe carmillon ou de la carte d'ayant droits. N° d'immatriculation SNCF : -----

Montant annuelle de la cotisation.

75,00€ pour les Cheminots

115,00€ pour les Amis des Cheminots

Règlement de la cotisation. Ce formulaire doit être accompagné du règlement de la cotisation. Le paiement se fait : (par chèque à l'ordre de l'ASCM GYM 'FITNESS, en espèces (*merci de faire l'appoint*) ou par virement bancaire sécurisé).

Votre inscription ne sera validée par l'ASCM que si le règlement a été effectué.

Paiement par virement bancaire sécurisé. Indiquez dans le libellé du virement : adhésion, nom et prénom. Joindre avec la demande d'adhésion le justificatif du virement émis par votre banque.

Nos coordonnées bancaires : ASS SCM GYM FITNESS – BP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE – METZ GARE
IBAN : FR76 1470 7001 0131 0216 7601 550 – BIC : CCBPFRPPMTZ

1. **Pour une nouvelle adhésion** : **Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive daté de moins de 6 mois est obligatoire.** Il doit être fourni dans les meilleurs délais. L'adhésion sera refusée en cas de non fourniture du document.

2. **Pour un renouvellement d'adhésion ou après une interruption dû à un problème physique ou pour raison de santé** : Avoir répondu favorablement à toutes les questions du questionnaire santé de « L'ASCM GYM 'FITNESS ». Avoir rempli et signé « l'attestation du formulaire de santé » de l'ASCM GYM 'FITNESS.

Si toute les réponses ne sont pas favorables, vous devez consulter impérativement votre médecin traitant pour avoir un certificat médical attestant de l'absence de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 6 mois. Adhésion refusée en cas de non fourniture des documents. (*attestation formulaire de santé ou certificat médical*)

☞ **Assurance** : Je certifie avoir pris connaissance des indications, concernant les risques garantis par les assurances du C.A.S.I. figurant au verso de la demande d'adhésion, dont un exemplaire m'a été remis.

☞ **Droit à l'image** : Loi informatique et liberté du 06/10/1978.

J'autorise l'ASCM GYM 'FITNESS à utiliser, dans le cadre de son site Internet, sa page Facebook et de ses publications, des photos me concernant prises au cours des activités proposées par l'association.

DATE: ----- Signature de l'adhérent(te) ... / ...

ASSURANCES

L'assurance souscrite par le C.A.S.I. Lorraine auprès de la société AXA, pour la couverture de ses activités et œuvres sociales garantit les membres adultes âgés de plus de 18 ans prenant une inscription pour les activités de loisirs, contre les risques suivants :

- a) Conséquences pécuniaires des accidents corporels ou matériels qu'ils pourraient causer aux autres participants ou à des tiers et qui mettraient en cause leur responsabilité civile (seulement dans le cas où il n'est pas titulaire à titre personnel d'un contrat responsabilité civile).
- b) Réparation des accidents corporels ou matériels dont ils pourraient être victimes et qui mettraient en cause :
 - Soit la responsabilité du C.A.S.I. lui-même (c'est-à-dire accidents dus à une défectuosité des installations ou à la faute, la négligence ou l'imprudence d'un employé du C.A.S.I.).
 - Soit la responsabilité civile d'un autre membre.

La preuve de la faute invoquée doit être apportée par la victime.

☞ Cette assurance intervient uniquement pour les personnes inscrites dans nos activités pour une pratique d'initiation et de loisirs sous réserve d'avoir fourni :

- Pour les nouvelles adhésions :
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive daté de moins de 6 mois est obligatoire. Il doit être fourni dans les meilleurs délais. L'adhésion sera refusée en cas de non fourniture du document.
- Pour les renouvellements d'adhésions :
 - Avoir répondu favorablement à toutes les questions du questionnaire santé de « L'ASCM GYM 'FITNESS ». Avoir rempli et signé « l'attestation du formulaire de santé » de l'ASCM GYM'FITNESS.
 - Si toute les réponses ne sont pas favorables, vous devez consulter impérativement votre médecin traitant pour avoir un certificat médical attestant de l'absence de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 6 mois. Adhésion refusée en cas de non fourniture des documents.